

DÉLIBÉRATION N° 1

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE DE LA MASSE
DES 19 ET 20 OCTOBRE 2022**

Vu le décret n° 2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son article 13,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte le budget rectificatif n°2 au budget initial au titre de l'exercice 2022.

Fait à Montreuil, le 20 octobre 2022

La présidente,



Isabelle BRAUN-LEMAIRE

PRÉSENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF 2022 n°2

Le budget initial 2022 (BI), construit en octobre 2021, a été régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 16 novembre 2021.

Du fait d'une élaboration anticipée, imposée par les calendriers budgétaire et institutionnel, les données prévisionnelles prises en compte par l'établissement pour construire le BI 2022 ont été réajustées à l'occasion du CA du 30 mars 2022. Un premier budget rectificatif (BR 2022 n°1), établi sur la base des données issues des derniers mois de l'année 2021 et prenant notamment en compte l'existence d'événements imprévus, a ainsi été voté.

Depuis l'élaboration de ce premier budget rectificatif en mars 2022, de nombreux événements, qu'il n'était pas possible d'anticiper, sont venus impacter fortement la situation budgétaire de l'EPA Masse.

À ce titre, l'EPA est bénéficiaire de trois abondements exceptionnels, qui doivent être intégrés budgétairement dans ses comptes :

- En suite de négociations sociales intervenues en 2021, un accord signé le 4 avril 2022 entre les organisations syndicales et la DGDDI a conduit à la création d'un fonds budgétaire de 5 M€, spécifiquement dédié à l'amélioration du cadre de vie des agents. Dans ce contexte, l'EPA Masse des douanes s'est vu allouer une subvention complémentaire annuelle de 500 000 € sur 4 ans (2022-2025), exclusivement consacrée à la réalisation de travaux destinés au confort de vie des locataires.
- Dans le cadre de l'appel à projets lancé par le gouvernement fin 2021, l'EPA Masse a par ailleurs présenté plusieurs opérations susceptibles d'être financées par le plan dédié à la maîtrise des dépenses énergétiques (Plan de résilience). Dans ce cadre, l'établissement a perçu une subvention de 184 000 €.
- Il a en outre obtenu un abondement budgétaire de 16 000 € pour plusieurs projets portés dans le cadre du Plan ministériel « Bercy Vert ».

Par ailleurs, la crise économique engendrée par le conflit ukrainien a également eu de nombreuses incidences, qu'il est financièrement nécessaire de prendre en compte rapidement.

Ainsi en raison de l'encaissement de ces trois subventions exceptionnelles d'un montant total de 696 000 €, non prévisibles lors de l'élaboration du BR 2022 n°1, et de la nécessité de revoir à la hausse certaines projections budgétaires au regard de la situation internationale, l'établissement a souhaité présenter un budget rectificatif 2022 n°2 (BR 2022 n°2).

Ce BR 2022 n°2 a pour but de faciliter et de sécuriser dès à présent la gestion budgétaire de l'établissement. Le CA d'automne étant programmé le 17 novembre prochain, et donc trop tardivement, un vote formel anticipé, via l'organisation exceptionnelle d'un conseil d'administration électronique sur cette seule partie financière, a été proposé aux élus.

Cette démarche a recueilli un accueil favorable.

Afin de respecter les impositions statutaires, le BR 2002 n°2 est ainsi soumis à l'approbation du conseil d'administration électronique programmé du 19 au 20 octobre 2022.

Le BR 2022 n°2 se justifie donc au regard de plusieurs éléments de contexte :

1. des recettes non prévues lors de la réalisation du BR I 2022
 - Encaissement des trois subventions complémentaires perçues à hauteur de 700 000 € ;
2. des dépenses induites non prises en compte au BI 2022 :
 - Augmentation des recettes de près de 700 000 € induit de fait par une hausse des dépenses (réalisation par les services territoriaux des opérations d'amélioration du cadre de vie des agents, régularisation des opérations financées par le Plan de résilience et Bercy vert...) ;
 - Augmentation des fluides liée au contexte sanitaire (pour précision, ces dépenses sont atténuées par une baisse des besoins pour les conventions de réservation).
3. des dépenses de personnel à supprimer :
 - Transfert de la paye des contractuels de l'EPA Masse.
Pour précision, le logiciel Girafe, utilisé pour la paie des agents rémunérés par l'établissement, arrivant à échéance fin 2022, la rémunération de ces agents a été transférée au CSRH. Les dépenses sont donc revues à la baisse.

Après approbation, le BR 2022 n° 2 sera intégré dans le système d'information financier Y2.

Évolution des équilibres entre le BR 2022 n°1 et le BR 2022 n°2

Pour rappel, le budget rectificatif 2022 n°1 (BR 2022 n°1), régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 30 mars 2022, s'élevait à :

- **11 490 805 €** de recettes ;
- **13 582 231 €** de dépenses en autorisations d'engagements (AE) et **17 116 822 €** en crédits de paiements (CP).

A. Les plafonds d'emplois

Le plafond d'autorisations d'emplois rémunérés par l'organisme reste identique au BR 2022 n°1.

B. Les autorisations budgétaires

=> Les prévisions de dépenses :

Le tableau des autorisations budgétaires joint en annexe présente, en dépenses, les mouvements inscrits en BR 2022 n°2 par enveloppe de crédits limitatifs.

La destination effective des crédits est précisée dans le tableau des dépenses par destination.

Les écarts portent sur les natures suivantes :

- **Les dépenses de personnel** : comme expliqué en amont, les dépenses de personnel sont revues à la baisse de 56 509 euros suite à leur prise en charge par le CSRH. Elles atteignent donc 64 000 euros en AE/CP.
- **Les dépenses de fonctionnement** : elles augmentent de **363 418 €** en AE et de **173 550 €** en CP. Elles totalisent ainsi un montant de **9 412 580 €** en AE et **10 418 120 €** en CP.

Les modifications de répartition des crédits portent, pour l'essentiel, sur les fluides en raison du contexte international, mais permettent également de prendre en compte une partie des opérations retenues au titre du fonds d'amélioration du cadre de vie des locataires pour 2022, en fonctionnement.

- **Les dépenses d'investissement** : cette enveloppe est augmentée de **445 440 €** en AE et réduite de **841 743 €** en CP, car un certain nombre d'appels de fonds n'auront pas lieu cette année.

Ces dépenses s'élèvent à **4 858 500 €** en AE et **5 910 000 €** en CP, soit respectivement 33 % et 36 % du BR 2022 n°2 et concernent presque exclusivement la programmation immobilière.

Globalement, ce BR 2022 n°2 prévoit donc un ajustement à la hausse de **752 349 € en AE** et une réduction de **724 702 € en CP**.

Le total des dépenses inscrites au BR 2022 n°2 est ainsi de **14 354 580 €** en AE et de **16 392 120 €** en CP.

Le tableau ci-dessous ventile ces montants par nature :

Enveloppe (en €)	BR I 2022		Ajustements		BR II 2022		Variation BR I/ BR II (en %)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PERS	120 509	120 509	-56 509	-56 509	64 000	64 000	-46,9%	-46,9%
FCT	9 049 162	10 244 570	363 418	173 550	9 412 580	10 418 120	4,0%	1,7%
INV	4 412 560	6 751 743	445 940	-841 743	4 858 500	5 910 000	10%	-12,5%
Total des dépenses	13 582 231	17 116 822	752 849	-724 702	14 335 080	16 392 120	5,5%	-4,2%

=> Les prévisions de recettes :

Elles augmentent par rapport au BI 2022 et au BR 2022 n°1 et s'élèvent donc à **12 286 805 €**.

Au vu des prévisions de dépenses et de recettes, le BR 2022 n°2 affiche un **solde budgétaire déficitaire prévisionnel de 4 105 315 €** contre un déficit prévu de **5 626 017 €** au BR 2022 n°1.

Pour mémoire, le BR 2022 n°1 prévoyait un solde déficitaire de 3 678 798 €, le solde exécuté de cette même année ayant été finalement ramené à un niveau déficitaire de 1 260 972 €.

En €	BR I 2022	BR II 2022	Variation BR I/BR II (en valeurs)	Variation BR I/BR II (en %)
Total des recettes	11 490 805	12 286 805	796 000	6,9%
Total des dépenses (en CP)	17 116 822	16 392 120	-724 702	-4,2%
Solde budgétaire prévisionnel	-5 626 017	-4 105 315	1 520 702	-27,0%

C. Situation patrimoniale

Le résultat patrimonial détaillé dans le tableau 6 est issu de la différence entre les produits et les charges. Ils atteignent respectivement, après intégration des opérations liées aux amortissements et provisions, 14 352 265 € et 14 946 586 €.

Le résultat patrimonial est en amélioration, passant d'une perte prévisionnelle de **1 148 650 €** au BR 2022 n°1 à une perte prévisionnelle de **594 321 €** au BR 2022 n°2.

D. Capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité. Elle contribue à participer au financement des investissements en atténuant le prélèvement sur le fonds de roulement.

Elle augmente pour atteindre **1 624 685 €**, contre **1 070 356 €** au BR 2022 n°1. Cette augmentation s'explique par l'augmentation de la subvention DGDDI enregistrée en produits de l'exercice et la stabilité des dépenses de fonctionnement dans leur globalité.

E. Fonds de roulement et trésorerie

Le tableau de financement prévisionnel présente la capacité (en ressources) ou l'insuffisance (en emplois) de financement et renseigne sur l'évolution de la situation patrimoniale de l'établissement.

Ce tableau présente par rapport au BR 2022 n°1 :

- Pour les emplois : une diminution de 841 743 € par rapport aux prévisions du BR 2022 n°1. Cette variation est due à la révision à la baisse des crédits de paiement en investissement ;
- Pour les ressources : une augmentation de 678 959 €, essentiellement due à l'évolution de la CAF telle qu'exposée en amont, et à la perception du financement lié au plan de résilience.

Le **fonds de roulement**, qui permet de mesurer les ressources de l'EPA mobilisables pour financer ses investissements, est ramené à un montant prévisionnel de **6 400 545 €** à l'issue du BR 2022 n°2. Pour rappel, le fonds de roulement s'élevait au BR 2022 n°1 à **4 879 843 €**.

Cette variation moindre de 4 075 315 € du fonds de roulement au BR 2022 n°2 (contre une diminution de 5 596 017 € prévue au BR 2022 n°1) induit toujours des décaissements conséquents pour cet exercice, ainsi qu'un prélèvement sur la trésorerie.

Quant à la **trésorerie** arrêtée au 31 mars 2022 à **6 425 186 €**, elle est réajustée à l'issue du BR 2022 n°2 à **7 945 888 €** et permet donc à l'établissement de couvrir les engagements pris.

Le plan de trésorerie annexé décline, mois par mois, les données du tableau des autorisations budgétaires et détermine la soutenabilité infra-annuelle en fonction des besoins de CP. Il permet notamment d'identifier à quelle date les engagements pris auront un impact en trésorerie.

Pour rappel et précision, la démarche de prélèvement sur la trésorerie, actée pour financer les opérations projetées sur 3 ans dans le cadre de la programmation immobilière cadre (PIC) 2022-2024 et visant à assurer le correct entretien du parc domanial, fait l'objet d'une attention particulière, afin de préserver à moyen et long termes la soutenabilité budgétaire de l'établissement. La maîtrise des nouveaux engagements est à ce titre, une préoccupation majeure du service central, compte tenu notamment des incidences liées à la crise économique mondiale.

ANNEXE 1 – DÉTAIL DES MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Afin de simplifier et de faciliter l'information des membres du conseil d'administration, sont présentées en détail dans ce document, les modifications budgétaires apportées par le BR 2022 n°2.

En italique, seront rappelés pour mémoire les montants inscrits au BR 2022 n°1 sur les sous-destinations ne faisant l'objet d'aucun mouvement.

DÉPENSES PAR DESTINATION

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Évolution des crédits ouverts au BR 2022 n°1 et BR 2022 n°2 (en €) sur la destination 1 :

Montants en euros (€)	BR I 2022		BR II 2022		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	120 509	120 509	64 000	64 000	-46,89 %	-46,89 %
Fonctionnement	5 333 500	5 856 000	5 334 500	5 809 500	0,02 %	-0,79 %
TOTAL	5 454 009	5 976 509	5 398 500	5 873 500	-1,02 %	-1,72 %

Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs

Le total de la sous-destination, est porté en fonctionnement à 1 360 000 € en AE et 1 835 000 € en CP contre 1 780 000 € en AE et 2 302 500 € en CP au BR I 2022, répartis ainsi :

- *Fonctionnement : AE = CP = 1 000 000 € au titre des loyers et provisions pour charges (identique au BI 2022)*
- *Fonctionnement : AE = CP = 60 000 € au titre des régularisations de charges (identique au BI 2022)*
- *Fonctionnement : AE = 300 000 € (-280 000 €) / CP = 775 000 € (-327 500 €) au titre des réservations de logements.*

Détail des opérations de renouvellement de convention retenues pour l'année 2022 (en €):

Résidence	AE 2022	CP 2022
Nouvelles conventions	300 000	300 000
Les Lilas	0	17 500
Paris Grands Champs	0	157 500
Paris Quai de Valmy	0	300 000
Bordeaux	0	0
Mérignac	0	0
TOTAL	300 000	775 000

Sur cette enveloppe, les montants relatifs aux nouvelles conventions sont revus à la baisse de 280 000 € en AE/CP et le paiement des deux conventions de réservation à Bordeaux (47 000 € de CP) est reporté à 2023.

Sous-destination 1-2. Versements aux locataires

Les dépenses attendues pour la fin d'année sont revues à la hausse de 70 000 €, afin de prendre en compte la campagne de régularisation de charges du premier semestre de l'année :

→ Fonctionnement : AE = CP = 520 000 € (+70 000 €)

Sous-destination 1-3. Fluides et énergies

Il est proposé de revoir cette enveloppe à la hausse de 300 000 € (+15 %) en raison de l'augmentation du coût des énergies :

→ Fonctionnement : AE = CP = 2 250 000 € (+300 000 €)

Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Eu égard aux besoins de l'établissement en matière de mobilier d'ici la fin d'année, l'enveloppe est augmentée de 30 000 € :

→ Fonctionnement : AE = CP = 70 000 € (+30 000 €)

Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Du fait du transfert de la prise en charge de la paye des contractuels au CSRH, les dépenses de personnels de cette sous-destination sont revues à la baisse de 55 509 €. En revanche, les dépenses de fonctionnement restent identiques au BR 2022 n°1 :

→ Personnel : AE = CP = 60 000 € (-55 509 €)

→ Fonctionnement : AE = CP = 13 500 € (*identique au BR 2022 n°1*)

Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

À l'instar de la sous-destination précédente, les dépenses de personnels sont revues à la baisse de 1 000 € et celles de fonctionnement sont augmentées pour permettre des dépenses décidées dans le cadre de l'augmentation de la subvention DGDDI :

→ Personnel : AE = CP = 4 000 € (-1 000 €)

→ Fonctionnement : AE = CP = 1 121 000 € (+21 000 €)

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Evolution des crédits ouverts au BR 2022 n°1 et BR 2022 n°2 (en €) sur la destination 2 :

Montants en euros (€)	BR I 2022		BR II 2022		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	3 508 950	4 109 450	3 911 000	4 370 500	11,46 %	6,35 %
Investissement	4 402 560	6 741 743	4 848 000	5 900 000	10,12 %	-12,49 %
TOTAL	7 911 510	10 851 193	8 759 000	10 270 500	10,71 %	-5,35 %

Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI)

Dans cette rubrique, sont reprises les dépenses relatives aux travaux de programmation immobilière votées avant 2022, et dont les réalisations restent inachevées, ainsi que les travaux soumis au vote du conseil d'administration dans le cadre de la PIC pour sa tranche 2022. Ont été rajoutées les opérations du Plan de relance et de résilience. Une partie des opérations retenues au fonds d'amélioration figure également en investissement sur cette sous-destination.

Y figurent également les rénovations de logements, les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage et les réserves budgétaires.

Ces dépenses concernent les natures *fonctionnement* (rénovations et rémunérations fixes des mandataires) et *investissement* (travaux et autres frais accessoires à ceux-ci).

Tableau des opérations relatives à la programmation immobilière et aux travaux exceptionnels :

Montants en euros (€)	Fonctionnement (FCT) AE 2022		Fonctionnement (FCT) CP 2022		Investissement (INV) AE 2022		Investissement (INV) CP 2022	
	BR I	BR II	BR I	BR II	BR I	BR II	BR I	BR II
Travaux PI < 2022	4 500	4 500	10 000	10 000	1 035 517	1 615 000	3 710 586	3 186 000
Travaux PIC 2022	-	-	-	-	2 926 000	2 364 000	2 340 800	1 577 000
Rémunération fixe	-	-	300 000	300 000	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-	260 874	330 000	344 357	360 000
Rénovations	503 000	552 000	648 000	556 000	-	-	-	-
Plans de relance et de résilience	1 000	1 000	1 000	1 000	-	192 000	246 000	430 000
Fonds d'amélioration	-	142 500	-	142 500	-	227 000	-	227 000
Réserves	20 000	-	20 000	-	80 000	-	-	-
Total	528 500	700 000	979 000	1 009 500	4 302 391	4 728 000	6 641 743	5 780 000

Pour l'ensemble de la sous-destination 2-2, les dépenses sont portées après BR 2022 n°2 à :

- Fonctionnement : AE = 700 000 € (+171 500 €) CP = 1 009 500 € (+30 500 €)
- Investissement : AE = 4 728 000 € (+425 609 €) CP = 5 780 000 € (- 861 743 €)

On constate une augmentation des autorisations d'engagement aussi bien en investissement qu'en fonctionnement, notamment pour permettre la réalisation des opérations prévues dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des locataires, mais également en raison de l'augmentation des matériaux ayant un impact sur les travaux d'investissement.

Les CP d'investissement ont été revus à la baisse : la problématique des appels de fonds des mandataires est un sujet récurrent et difficilement prévisible.

Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors programmation immobilière

L'enveloppe d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement allouée sur cette sous-destination a été revue à la hausse de 250 550 € afin de permettre certaines opérations liées à l'augmentation de la subvention DGDDI.

- Fonctionnement : AE = 1 061 000 € (+230 550 €) / CP = 1 211 000 € (+230 550 €)
- Investissement : AE = CP = 120 000 € (+20 000 €)

Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

Au regard de la consommation des crédits et des besoins de l'établissement à venir d'ici la fin de l'année, il est proposé de ne pas toucher à l'enveloppe ouverte au budget initial.

- Fonctionnement : AE = CP = 2 150 000 € (*identique au BI*)

DESTINATION 3. Fonctions support

Evolution des crédits ouverts au BR 2022 n°1 et BR 2022 n°2 (en €) sur la destination 3 :

Montants en euros (€)	BR I 2022		BR II 2022		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	206 712	279 120	167 080	238 120	-19,17 %	-14,69 %
Investissement	10 000	10 000	10 000	10 000	-	-
TOTAL	216 712	289 120	177 080	248 120	-18,29 %	-14,18 %

Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

La dynamique des dépenses de cette sous-destination étant en très légère baisse, il est proposé de retirer 2 000 € sur ce poste.

→ Fonctionnement : AE = CP = 8 000 € (-2 000 €)

Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception

Le montant de cette sous-destination reste inchangé :

→ Fonctionnement : AE = CP = 5 000 € (*identique*)

Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

L'organisation des élections dématérialisées nécessite d'augmenter cette enveloppe de 20 000 €, ce qui la porte à :

→ Fonctionnement : AE = 42 080 € / CP = 104 120 € (+20 000 €)

Sous-destination 3-4. Informatique

Cette sous-destination fait l'objet de réajustement :

→ Fonctionnement : AE = 87 000 € / CP = 96 000 € (-57 632 € en AE / -59 000 € en CP)

→ Investissement : AE = CP = 10 000 € (*identique au BR I 2022*)

Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

Au regard des niveaux de consommation de l'année écoulée, il est proposé de laisser l'enveloppe telle que prévue au BR I :

→ Fonctionnement : AE = CP = 25 000 € (*identique*)

RECETTES PAR ORIGINE

Les recettes de l'établissement inscrites au BR 2022 n°2 pour l'année 2022 sont revues à la hausse par rapport au BR 2022 n°1 et s'élèvent à **12 286 805 €**. Elles sont globalisées par nature.

Elles se répartissent ainsi :

- Les prévisions de *recettes propres* augmentent de **100 000 €** pour atteindre **10 830 805 €** : en effet, les provisions pour charges 2022 ont été revues à la hausse en raison de l'évolution du coût de l'énergie.
- Les prévisions des recettes issues des *autres financements de l'État* sont également revues à la hausse à la suite de la revalorisation de la subvention DGDDI dans le cadre du contrat de service (+500 000 €), de l'encaissement du Plan de résilience (+184 000 €) et de l'obtention du financement de trois projets dans le cadre de la participation de l'EPA à Bercy vert (+16 000 €). Les prévisions sont donc portées à 12 286 805 €.

Montants en euros (€)	BR I 2022	BR II 2022	Différence
Recettes propres	10 730 805	10 830 805	100 000
Autres financements de l'État	760 000	1 456 000	696 000
TOTAL	11 490 805	12 286 805	796 000

OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES : LES DÉPÔTS DE GARANTIE

Les dépôts de garantie correspondent à un mois de loyer hors charges. Ils sont destinés à couvrir d'éventuelles réparations devant rester à la charge du locataire lors de la libération du logement. Dans le cas contraire, ils ont vocation à être restitués au locataire sortant.

Dans le cadre de la réglementation GBCP, ces dépôts de garantie versés ou remboursés ne constituent pas des opérations budgétaires. En effet, elles ne dépendent que de la comptabilité générale. Ainsi, si elles impactent bien la trésorerie, elles n'ont en revanche aucune conséquence sur le solde budgétaire.

Dépôts de garantie et cautions (comptes 16511 et 16518)	BI 2022	BR I 2022	BR II 2022	Écart BI/BR	Variation BI/BR
Encaissements	170 000	170 000	170 000	0	0,00 %
Décaissements	140 000	140 000	140 000	0	0,00 %

→ Encaissements : 170 000 € (*identique*)

→ Décaissements : 140 000 € (*identique*)

ANNEXE II - RAPPEL DES DESTINATIONS

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

- Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs
- Sous-destination 1-2. Versements aux locataires
- Sous-destination 1-3. Fluides et énergies
- Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements
- Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité
- Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

- Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière
- Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors PI
- Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

DESTINATION 3. Fonctions support

- Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs
- Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception
- Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil
- Sous-destination 3-4. Informatique
- Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget rectificatif n°2 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES									RECETTES				
	Montants Compte financier 2021		Montants Budget Rectificatif I 2022		Montants Budget Rectificatif II 2022		Ecart entre le budget rectificatif II Et le budget initial 2022		Montants Compte financier 2021	Montants Budget rectificatif I 2022	Montants Budget rectificatif II 2022	Ecart entre le budget rectificatif II et le budget initial 2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	107 904	107 904	120 509	120 509	64 000	64 000	-56 509	-56 509	12 461 567	11 490 805	12 286 805	796 000	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>													Subvention pour charges de service public
									1 308 362	760 000	1 456 000	696 000	Autres financements de l'Etat
												-	Fiscalité affectée
Fonctionnement	9 000 812	9 195 165	9 049 162	10 244 570	9 412 580	10 418 120	363 418	173 550	11 153 206	10 730 805	10 830 805	100 000	Autres financements publics
													Recettes propres
Intervention													
									-	-	-	-	Recettes fléchées*
Investissement	6 801 055	4 419 472	4 412 560	6 751 743	4 858 500	5 910 000	445 940	-841 743					Financements de l'Etat fléchés
													Autres financements publics fléchés
													Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	15 909 771	13 722 541	13 582 231	17 116 822	14 335 080	16 392 120	752 849	-724 702	12 461 567	11 490 805	12 286 805	796 000	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-		-		-			1 260 973	5 626 017	4 105 315		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau 3 : dépenses par destination – BR II 2022

Budget	DEPENSES										
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)	
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »	64 000	64 000	5 334 500	5 809 500					5 398 500	5 873 500	
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »			3 911 000	4 370 500			4 848 000	5 900 000	8 759 000	10 270 500	
Destination 3 : « fonctions support »			167 080	238 120			10 000	10 000	177 080	248 120	
TOTAL	64 000	64 000	9 412 580	10 418 120	0	0	4 858 000	5 910 000	14 334 580	16 392 120	
									SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B		-

Tableau des recettes par origine - BR II 2022

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1		1 456 000			10 830 805				12 286 805
TOTAL	0	1 456 000	0	0	10 830 805	0	0	0	12 286 805
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C			4 105 315

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget rectificatif n°2 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				
	Montants Compte financier 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	1 260 973	5 626 017	4 105 315	-1 520 702
<i>dont Budget Principal</i>				
<i>dont Budget Annexe</i>				
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	116 126	140 000	140 000	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**				
Autres décaissements non budgétaires (e1)	523 114			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	1 900 214	5 766 017	4 245 315	-1 520 702

ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)		0	0	0
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>				
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>				
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	1 900 214	5 766 017	4 245 315	-1 520 702

FINANCEMENTS				
Montants Compte financier 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2	
-	-	-	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
			-	<i>dont Budget Principal</i>
			-	<i>dont Budget Annexe</i>
160 450	170 000	170 000	-	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
-			-	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
497 650			-	Autres encaissements non budgétaires (e2)
658 100	170 000	170 000	-	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)

1 242 114	5 596 017	4 075 315	-1 520 702	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
				<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
1 242 114	5 596 017	4 075 315	-1 520 702	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
1 900 214	5 766 017	4 245 315	-1 520 702	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget rectificatif n°2 2022
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte financier 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2	PRODUITS	Montants Compte financier 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2
Personnel	107 666	120 509	64 000	-56 509	Subventions de l'Etat	500 000	500 000	1 000 000	500 000
<i>dont charges de pensions civiles*</i>					Fiscalité affectée				
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 059 471	14 709 036	14 882 586	173 550	Autres subventions				500 000
Intervention (le cas échéant)					Autres produits	13 985 417	13 180 895	13 352 265	171 370
TOTAL DES CHARGES (1)	14 167 137	14 829 545	14 946 586	117 041	TOTAL DES PRODUITS (2)	14 485 417	13 680 895	14 352 265	671 370
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	318 281				Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		1 148 650	594 321	-554 329
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	14 485 417	14 829 545	14 946 586	117 041	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	14 485 417	14 829 545	14 946 586	117 041

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	318 281	-1 148 650	-594 321	554 329
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 281 144	4 464 466	4 464 466	0
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 368 499	2 245 460	2 245 460	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	439 426	467 500	467 500	
- produits de cession d'éléments d'actifs				
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	428 943	467 500	467 500	
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	2 241 408	1 070 356	1 624 685	554 329

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte financier 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2	RESSOURCES	Montants Compte financier 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2
Insuffisance d'autofinancement					Capacité d'autofinancement	2 241 408	1 070 356	1 624 685	554 329
Investissements	4 912 263	6 751 743	5 910 000	-841 743	Financement de l'actif par l'État	593 403	55 370	180 000	124 630
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État				
					Autres ressources				
Remboursement des dettes financières (dépôts de garantie)	116 126	140 000	140 000	0	Augmentation des dettes financières (dépôts de garantie)	160 450	170 000	170 000	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 028 390	6 891 743	6 050 000	-841 743	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 995 261	1 295 726	1 974 685	678 959
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)					Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	2 033 128	5 596 017	4 075 315	-1 520 702

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte financier 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget rectificatif n°2
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-2 033 128	-5 596 017	-4 075 315	1 520 702
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-791 015	0	0	0
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-1 242 114	-5 596 017	-4 075 315	1 520 702
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	10 475 860	4 879 843	6 400 545	1 520 702
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-15 545 343	-1 545 343	-1 545 343	0
Niveau final de la TRESORERIE	12 021 203	6 425 186	7 945 888	1 520 702

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie prévisionnel BR II 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
	Réalisé									Prévisionnel			
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	12 021 203	10 784 912	10 284 875	10 115 083	9 022 429	9 931 924	10 125 653	10 340 859	11 423 224	13 110 807	10 999 767	10 007 779	7 945 888
ENCAISSEMENTS													
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	142 808	1 574 616	247 027	964 567	905 169	1 561 897	222 755	1 639 085	2 164 222	753 329	928 180	1 183 150	12 286 805
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'État	14 085	25 348	1 208	21 611	59 055	-	36 370	29 463	1 245 976	2 379	16 463	4 042	1 456 000
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	128 723	1 549 268	245 818	942 956	846 115	1 561 897	186 385	1 609 622	918 246	750 950	911 717	1 179 108	10 830 805
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés													-
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
<i>Opérations non budgétaires</i>	2 147	6 906	24 052	8 344	16 812	22 197	8 228	28 960	16 298	12 035	9 310	14 711	170 000
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissement en capital													
Dépôts et cautionnements	2 147	6 906	24 052	8 344	16 812	22 197	8 228	28 960	16 298	12 035	9 310	14 711	170 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	144 955	1 581 522	271 079	972 911	921 981	1 584 094	230 982	1 668 045	2 180 520	765 364	937 491	1 197 861	12 456 805
DECAISSEMENTS													
<i>Dépenses liées à des recettes globalisées</i>	1 368 629	1 413 904	1 524 340	913 635	718 642	691 961	674 640	580 144	479 494	2 865 554	1 919 478	3 241 700	16 392 120
Personnel	-	9 090	3 095	17 408	8 661	11 161	9 167	-	-	-	-	5 418	64 000
Fonctionnement	836 243	693 737	736 648	634 558	508 454	404 610	499 236	369 984	282 600	2 215 852	1 274 980	1 961 218	10 418 120
Intervention													-
Investissement	532 387	711 076	784 596	261 670	201 527	276 190	166 237	210 160	196 894	649 702	644 498	1 275 063	5 910 000
<i>Dépenses liées à des recettes fléchées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Intervention													-
Investissement													-
<i>Opérations non budgétaires</i>	5 696	10 137	22 355	7 263	6 768	11 541	10 672	13 222	13 444	10 849	10 001	18 052	140 000
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements	5 696	10 137	22 355	7 263	6 768	11 541	10 672	13 222	13 444	10 849	10 001	18 052	140 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA décaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	1 374 325	1 424 041	1 546 695	920 898	725 410	703 502	685 311	593 366	492 937	2 876 403	1 929 479	3 259 752	16 532 120
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-1 229 370	157 481	-1 275 616	52 013	196 571	880 591	-454 329	1 074 679	1 687 583	-2 111 040	-991 988	-2 061 891	-4 075 315
SOLDE CUMULE (1) + (2)	10 791 833	10 949 315	9 673 699	9 725 711	9 922 283	10 802 874	10 348 545	11 423 224	13 110 807	10 999 767	10 007 779	7 945 888	

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision	Prévision 2022										Prévision N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2022	AE consommées les années antérieures à 2022	AE reprogrammées ou reportées en 2022	AE nouvelles ouvertes en 2022	TOTAL des AE ouvertes en 2022	CP ouverts les années antérieures à 2022	CP consommés les années antérieures à 2022	CP reprogrammés ou reportés en 2022	CP nouveaux ouverts en 2022	TOTAL des CP ouverts en 2022	AE prévues en 2023	CP prévus en 2023	AE prévues en 2024	CP prévus en 2024	AE prévues > 2025	CP prévus > 2025
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
PI antérieures À 2022 et plan de relance	Personnel	-																
	Fonctionnement	159 797	364 367	154 297		5 500	5 500	154 297	143 297		11 000	11 000	0	0				
	Intervention	-																
	Investissement	9 495 269	8 703 024	7 688 269		1 807 000	1 807 000	7 688 269	4 502 269		3 186 000	3 186 000	213 000	213 000				
	Total PI <2022	9 655 066	9 067 391	7 842 566	-	1 812 500	1 812 500	7 842 566	4 645 566	-	3 197 000	3 197 000	213 000	213 000	-	-	-	-
PI 2022 dont réserves	Personnel	-																
	Fonctionnement	143 500	-	-	-	143 500	143 500	-	-	-	320 000	320 000	172 000	315 000	300 000	300 000		
	Intervention	-					-					-						
	Investissement	2 561 000				2 561 000	2 561 000				2 594 000	2 594 000	2 700 000	2 905 000	2 949 000	2 949 000		
	Total PI 2022	2 704 500	-	-	-	2 704 500	2 704 500	-	-	-	2 914 000	2 914 000		3 220 000				
Rénovations d'appartement (P 2022)	Personnel	-																
	Fonctionnement	552 000				552 000	552 000				556 000	556 000	505 000	505 000	500 000	500 000		
	Intervention	-					-					-						
	Investissement	-					-					-						
	Total Rénovations d'appartement 2022	552 000	-	-	-	552 000	552 000	-	-	-	556 000	556 000	505 000	505 000	500 000	500 000		
	Total opérations de PI (fonctionnement)	855 297	364 367	154 297	-	701 000	701 000	154 297	143 297	-	887 000	887 000	677 000	820 000	800 000	800 000		
	Total opérations de PI (investissement)	12 056 269	8 703 024	7 688 269	-	4 368 000	4 368 000	7 688 269	4 502 269	-	5 780 000	5 780 000	2 913 000	3 118 000	2 949 000	2 949 000		
	Total opérations de PI	12 911 566	9 067 391	7 842 566	-	5 069 000	5 069 000	7 842 566	4 645 566	-	6 667 000	6 667 000	3 590 000	3 938 000	3 749 000	3 749 000		
Réservation de logements	Personnel	-																
	Fonctionnement	1 110 000	810 000	810 000		300 000	300 000	47 500	47 500		775 000	775 000	400 000	447 500				
	Intervention	-					-					-						
	Investissement	-					-					-						
	Total réservation de logements	1 110 000	810 000	810 000	-	300 000	300 000	47 500	47 500	-	775 000	775 000	400 000	447 500	-	-	-	-
	Ss total personnel	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total fonctionnement	1 965 297	1 174 367	964 297	-	1 001 000	1 001 000	201 797	190 797	-	1 662 000	1 662 000	1 077 000	1 267 500	800 000	800 000	-	-
	Ss total intervention	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total investissement	12 056 269	8 703 024	7 688 269	-	4 368 000	4 368 000	7 688 269	4 502 269	-	5 780 000	5 780 000	2 913 000	3 118 000	2 949 000	2 949 000	-	-
	TOTAL	14 021 566	9 877 391	8 652 566	-	5 369 000	5 369 000	7 890 066	4 693 066	-	7 442 000	7 442 000	3 990 000	4 385 500	3 749 000	3 749 000	-	-

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

		Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
France Relance	Financement de l'Etat*			500 000			
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.1	-	-	500 000	500 000	500 000	500 000
Op. 2	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.2	-	-	-	-	-	-
	Ss total financement de l'Etat	-	-	500 000	500 000	500 000	500 000
	Ss total autres financements publics	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	500 000	500 000	500 000	500 000

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

Contrairement aux exercices précédents, ce tableau reprend les données non plus pour les sous-destinations, mais pour des opérations en tant que telles. Ainsi, on ne retrouve plus l'opération SI EPA qui reprenait l'ensemble des dépenses d'informatiques, mais deux nouvelles opérations distinctes : SI ULIS et SI Y2.

Pour les opérations de programmation immobilière, elles sont cette année divisée en trois sous-opérations : PI antérieures à 2020, PI 2020 et rénovations d'appartements afin de permettre une lecture plus claire.

Le fait que certaines AE consommées soient supérieures au nombre d'AE ouvertes (SI ULIS, dépenses de fonctionnement sur les opérations de PI antérieures à 2020) s'explique par l'utilisation d'AE non ouvertes sur d'autres opérations (e.g : des fonds prévus pour le SI Y2 ont pu être alloués à l'opération SI ULIS) ou sous-destination de la même nature, en vertu de la fongibilité des AE/CP au sein d'une même nature de dépenses.

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			BI 2022	BR I 2022	BR II 2022
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	7 822 053	8 323 248	8 323 248
	2	Niveau initial du fonds de roulement	8 872 189	10 475 860	10 475 860
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-754 328	-1 545 343	-1 545 343
	4	Niveau initial de la trésorerie	9 626 518	12 021 203	12 021 203
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée			
Flux de l'année	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	9 626 518	12 021 203	12 021 203
	5	Autorisations d'engagement	13 124 541	13 582 231	14 335 080
	6	Résultat patrimonial	-621 612	1 148 650	-594 321
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	1 457 226	1 070 356	1 624 685
	8	Variation du fonds de roulement	-3 073 112	-5 596 017	-4 075 315
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	30 000	30 000	30 000
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS		
		Variation des stocks	+ / -		
		Charges sur créances irrécouvrables	-		
		Produits divers de gestion courante	+		
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS		
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -		
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -		
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -		
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -		
	12	Solde budgétaire (8-9-10-11)	-3 103 112	-5 626 017	-4 105 315
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-30 000	-30 000	-30 000
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-3 073 112	-5 596 017	-4 075 315
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée			
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-3 073 112	-5 596 017	-4 075 315
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13			
	16	Variation des restes à payer	-3 534 591	-3 534 591	-2 057 040
Niveaux finaux	17	Niveau final de restes à payer	4 287 462	4 788 657	6 266 208
	18	Niveau final du fonds de roulement	5 799 077	4 879 843	6 400 545
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-754 328	-1 545 343	-1 545 343
	20	Niveau final de la trésorerie	6 553 406	6 425 186	7 945 888
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée			
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	6 553 406	6 425 186	7 945 888
		Comptabilité budgétaire			
		Comptabilité générale			